

PROJET DU PARC EOLIEN DU MONT DES QUATRE FAUX (08)

COMMUNES DE BIGNICOURT, CAUROY, HAUVINE, JUNIVILLE, MACHAULT, MONT-ST-REMY, LA NEUVILLE-EN-TOURNE-À-FUY ET VILLE-SUR-RETOURNE



Le projet du parc éolien du Mont des Quatre Faux, regroupant **71 éoliennes**, se situe à une quinzaine de kilomètres au sud-est de Reethel et s'étend sur le territoire de 8 communes ardennaises.

Il est mené par le groupement **EDF Energies Nouvelles et Windvision**.

Atelier Paysage a été missionné, dans la démarche environnementale de l'Etude d'impact, pour réaliser un diagnostic paysager et analyser les incidences paysagères de l'implantation des éoliennes sur le grand paysage et proposer différents axes de travail :



- Mesures paysagères à l'échelle du territoire : création de masques, d'espaces tampon, de ruptures... par la plantation d'arbres, bosquets, haies arbustives....

- Mesures complémentaires à l'échelle communale : intégration paysagère, valorisation du territoire en lien avec le projet éolien, enfouissement des réseaux aériens...

- Conseils dans la démarche de projet pour aider les communes à réaliser un projet cohérent sur leur territoire : aménagement de l'espace public, sécurisation des traverses, valorisation du patrimoine ancien ou communal...

- Approche financière

Visites de site pour chacune des 8 communes avec les élus et le maître d'ouvrage

=> Important travail de terrain avec chaque commune

Extrait du dossier d'étude



Mission d'étude

Maître d'ouvrage : EDF EN - Windvision

Maître d'œuvre : ATELIER PAYSAGE

Calendrier : 2016